



**Commune nouvelle de BOUCLANS
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2021
PROCES VERBAL**

Lieu : Mairie de Bouclans

Président : Martial HIRTZEL

Secrétaire : Virginie SIMONIN

Membres présents : tous les membres sont présents, sauf :

- Nathalie DEFRASNE, excusée, qui a donné procuration à Virginie SIMONIN
- Joséphine PERROT MINOT, excusée, qui a donné procuration à Martial HIRTZEL
- Oriane POMMEY, excusée, qui a donné procuration à Mélanie GRUET

La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire.

Ordre du jour :

1. Approbation des comptes rendus du 19 mars 2021 et du 15 avril 2021
2. Présentation du plan de développement par l'ONF
3. Information sur les décisions de la commission appels d'offres du 12 mai 2021
4. Présentation des permanences des bureaux de vote et conditions de tenue de scrutin
5. Demande de subvention chemins ruraux (*délibération n°1*)
6. Décisions budgétaires modificatives (*délibération n°2*)
7. Conditions de délivrance des cartes jeunes (*délibération n°3*)
8. Nomination d'un référent à l'atelier Bois Énergie de la CCPHD (*délibération n°4*)
9. Informations diverses

1/ APPROBATION DES COMPTES RENDUS DU 19 MARS 2021 ET DU 15 AVRIL 2021

Les comptes rendus des séances du conseil municipal du 19 mars 2021 et du 15 avril 2021 ont été adressés aux conseillers municipaux. Ceux-ci n'appellent aucune observation, ils sont adoptés à l'unanimité.

2/ PRESENTATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT PAR L 'ONF

Le Garde forestier ayant eu un empêchement de dernière minute, le maire propose de reporter à la prochaine séance la présentation du plan de développement par l'ONF, proposition validée par l'ensemble des conseillers.

3/ INFORMATION SUR LES DECISIONS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 12 MAI 2021

Après examen des devis transmis par les entreprises dans les différents domaines d'investissement prévus dans le cadre du budget 2021, la commission des appels d'offres a validé à l'unanimité :

Cimetière :	CLERGET LOCATION TP	3 400,00 € HT
Informatique :	M. MICRO	4 282,85 € HT
Remplacement de fenêtres :		
- <i>Gendarmerie</i> :	FERMETURES DU PLATEAU	25 907,40 € HT
	FERMETURES DU PLATEAU	7 327,72 € HT (réalisé)
- <i>Logement Vauchamps</i> :	FRANCHE COMTE ALU	11 831,11 € HT
- <i>Ancienne gendarmerie</i> :	FRANCHE COMTE ALU	941,75 € HT (réalisé)
Sécurité rue des épinettes :	KOLLY TP	5 910,00 € HT
Agence postale communale :	HUGUENOTTE (peinture)	4 622,70 € HT
	CHABERT (électricité)	6 218,09 € HT
Place de la mairie (étude) :	Attente de chiffrages	
Voirie :	Procédure d'appels d'offres en cours	

Concernant la voirie, Christophe AURIOL demande si d'autres solutions sont envisagées dans l'immédiat pour les rues très abîmées.

→ Le Maire répond que les rebouchages urgents sont bien prévus, ils seront réalisés par le service voirie de la communauté de communes, dès que la météo le permettra.

4/ PRESENTATION DES PERMANENCES DES BUREAUX DE VOTE ET CONDITIONS DES TENUES DE SCRUTIN

Fleur MANZONI présente les conditions dans lesquelles se dérouleront les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin prochains :

- 2 assesseurs pour les élections départementales + 2 assesseurs pour les élections régionales + 1 pour vérifier les inscriptions sur les listes électorales,

- dans chaque bureau de vote
- 2 scrutins soit 2 circuits bien différenciés
 - Respect des gestes barrière
 - Pas + de 6 électeurs en même temps dans la salle (en + des 5 personnes qui tiennent le scrutin)
 - Les scrutateurs qui le souhaitaient ont pu bénéficier d'un accès prioritaire à la vaccination. A défaut, un test doit être réalisé 48h avant la tenue du scrutin
 - Nombre limité de personnes assistant au dépouillement

5/ DEMANDE DE SUBVENTION CHEMINS RURAUX

Lors du vote du budget 2021, ont été prévus les travaux de réfection :

- du chemin du Grand Plain (budget prévisionnel 4157 € HT)
- du chemin de la grange au chenil (déchèterie) (budget prévisionnel 16 761 € HT)
- du chemin Seigne-Pré (budget prévisionnel 27 199 € HT)

Le conseil municipal valide à la majorité les demandes de subvention au Département (il subventionne à hauteur de 30%) pour les montants suivants :

Chemin du Grand Plain 1 247,10 €

Chemin de la grange au chenil 5 028,30 €

Chemin de Seigne-Pré 8 159,70 €

18 voix pour, 1 abstention [*délibération n°1*]

Le conseil municipal donne mandat au maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès du Département.

6/ DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

Le Maire présente les décisions budgétaires modificatives suivantes :

- Budget Bois : augmentation de crédits de 734,05€ pour paiement d'une annuité d'emprunt de 730,39€ + intérêts 3,66€ par virement de la section de fonctionnement
- Budget Lotissement : ajustement d'arrondi de 0,30 € sur paiement du compte « autres charges de gestion courante » par augmentation de la vente de produits pour la même somme sur le compte « vente de terrains aménagés ».

Le conseil municipal valide à l'unanimité ces décisions. [*délibération n°2*]

7/ CONDITIONS DE DELIVRANCE DES CARTES JEUNES

Virginie DUEDE FERNANDEZ propose de continuer de délivrer gratuitement la Carte Jeune aux 10-18 ans. Les moins de 10 ans et les 19-30 ans pourront, quant à eux, acquérir les cartes restantes au prix de 7€ (prix coûtant) dans la limite des cartes disponibles.

Mélanie GRUET demande si les cartes restantes sont dues aux désistements ou si elles sont commandées en plus.

→ la commande des Cartes Jeunes tient compte d'éventuelles demandes des moins de 10 ans et 19-30 ans.

Estelle VERDOT demande comment si des réservations de carte peuvent être effectuées. Aucune réservation préalable n'est prévue.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir ces conditions, telles que pratiquées lors des exercices précédents. *[délibération n°3]*

8/ NOMINATION D'UN REFERENT A L'ATELIER BOIS ENERGIE DE LA CCPHD

Jean-Marie ISABEY rappelle qu'en 2020, la création d'une plateforme pour entreposer des plaquettes pour chaufferies collectives issues de la transformation de bois non valorisé, était envisagée mais s'est révélée prématurée (pas assez de chaufferies à plaquettes sur le territoire). Le conseil communautaire de la CCPHD, qui a recentré ses réflexions sur l'encouragement des communes et établissements publics à investir dans de tels chaufferies, propose que chaque commune nomme un référent « bois énergie » pour suivre ces réflexions.

Vincent BOUVRESSE exprime sa désapprobation quant aux chaufferies bois à plaquettes, pour des questions de rentabilité et d'impact sur l'environnement.

Le conseil municipal, après en avoir débattu, valide à l'unanimité la candidature de Jean-Marie ISABEY. *[délibération n° 4]*

9/ INFORMATIONS DIVERSES

. Lotissement : nouvelle implantation de la voirie, nouveau relevé topographique, reprise des travaux prévue début juin, implantation prochaine des réseaux secs. Pose du transformateur au carrefour rue de la Craît/chemin du Gour pas avant mi-juillet au moins, suite à des difficultés d'approvisionnement pour ENEDIS. La plantation d'une haie sera prévue pour masquer ce transformateur à la vue des riverains. Le Maire indique que 8 terrains sur 14 sont pré-réservés à ce jour.

. Périscolaire : attente d'un dernier rapport (de la commission de sécurité), le permis pourra ensuite être accordé, début des travaux au plus tôt en septembre. Le sous-

préfet a annoncé que le projet a été retenu et programmé dans le cadre de la DSIL et qu'un arrêté d'attribution sera notifié pour un montant de 677 706,22€. Plusieurs dossiers de subvention ont été déposés (DETR, CAF, Région, Département...) Virginie DUEDE demande s'il est prévu de présenter le projet à la population.
→ le Maire est favorable sur le principe, mais une réunion publique n'est pas encore réalisable dans le contexte sanitaire actuel. Néanmoins, des informations sur ce sujet ont été régulièrement transmises.

. Biens sans maître : la commune est intéressée pour participer au recensement des « biens sans maître » (parcelles forestières abandonnées et/ou sans propriétaire connu) proposé par la communauté de communes.

. Bornes à verre : suite au projet de renouvellement progressif de ces bornes sur la communauté de communes durant les 4 années à venir, 2 bornes à verre semi-enterrées (plus de capacité de collecte, moins de dépôts sauvages) sont envisagées, en haut de la rue Lallemand et derrière l'Espace Culturel, et seront prises en charge par la communauté de communes. Le sujet sera réabordé lorsque la programmation de la CCPHD sera connue.

. Bruit de voisinage : les horaires durant lesquels il est possible d'utiliser des appareils à moteur thermique ou électrique sont définis par arrêté préfectoral, la commune ne peut donc pas les modifier. Pour rappel :
Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h30
Samedi 8h30-12h et 15h-19h30
Dimanche, jours fériés 10h-12h

. Fleurissement du village : il est prévu le samedi 29 mai. Toutes les bonnes volontés sont attendues à 8h30 devant la mairie. Penser à apporter ses outils.

- . Décisions prises dans le cadre des délégations données au maire :
- Mise en place d'une ligne trésorerie pour la fin des travaux du lotissement (mandat donné lors d'un conseil municipal en début de mandat) : le Crédit Agricole a été choisi parmi les 6 établissements consultés, pour un montant de 300 000€ sur 3 ans, taux variable indexé sur l'Euribor à 3 mois, frais dossier 300€, pas de frais de remboursement anticipé, pas de commission de non utilisation.
 - Prix du loyer du logement du dernier étage de 1 rue Jean Lallemand fixé à 512€/mois+ avances de charges après travaux de réfection (auparavant 464,87€)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.
Le prochain conseil municipal est fixé au 18 juin 2021.